AMt-ASe-XP/ Philippeville, le 08 octobre 2021

WALCOURT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du groupe de travail n°1 « Sécurité routière »

Thy-le-Château
Le 07 octobre 2021

Présents : ***41 personnes***
dont 7 élus, 2 représentants de la Zone de Police, 2 Conseillers en Mobilité de la Ville et 3 agents de la FRW

- **Mesdames et Messieurs :**

COENEN Rita
COLLE Rudy
CROISIER Vincent
DECOUVREUR Christian
FRANC Lionel
GEERINCKX Georges
GERIN Philippe
GILBERT Louis
HENDSCHEL Cécile
JACQUES Noël
JOUNIAUX Jean-Benoît
JOUNIAUX Valérie
LAMBRECHT Marc
LECHAT Marylène
MASSART Josiane
MASSART Pierre
MATHOT Michel
MEURANT Dominique
MOLLET Béatrice
NICOLAS Jean-Marie
PAQUAY Christian
PEPPE Emmanuelle
PHILIPPART Nicole
PREVOT Dominique
ROCHET Bernadette
STIEVENART Baudouin
VAEL André

- **Pour la Ville de Walcourt :**

M. Guy BERNARD, Conseiller communal
M. Jean-Nicolas BOLLE, Conseiller communal
Mme Nathalie LECLERCQ, Echevine en charge du PCDR
M. Thierry LIESSENS, Conseiller communal
Mme Aline MARTENS, Conseillère communale
M. Léon-Hervé REVERS, Conseiller communal
Mme Bernadette SELVAIS, Conseillère communale

M. Fabian DELACOURT, Conseiller en Mobilité
M. Olivier LOSSEAU, Conseiller en Mobilité et Agent en charge du PCDR

- **<u>Pour la Zone de Police FLOWAL</u> :**
  M. Samuel DETILLEUX, Inspecteur Principal, Responsable du Service Circulation
  M. Philippe LELEUX, Inspecteur, Responsable de la Proximité de Walcourt

- **<u>Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW)</u> :**
  M. Anne MAITRE, Agent de Développement
  M. Xavier PAULY, Agent de Développement
  Mme Amandine SENTE, Agent de Développement

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information-Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
ZP	Zone de Police

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme LECLERCQ. Elle remercie les Walcouriennes et Walcouriens s'étant déplacés pour cette réunion et présente les Agents de Développement de la FRW, l'Inspecteur DETILLEUX de la Zone de Police *FLOWAL* ainsi que les Conseillers en mobilité, Messieurs LOSSEAU et DELACOURT.
Elle cède la parole aux AD de la FRW.

Contextualisation

Anne MAITRE débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés succinctement sont dans l'ordre :

- l'Opération de Développement Rural (ODR) et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- les premières étapes franchies de cette nouvelle ODR ;
- le processus participatif ;
- les partenaires impliqués.

Xavier PAULY poursuit avec la présentation des données objectives issues du pré-diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M concernant la sécurité routière à Walcourt. Sur les 401 km de voiries qui traversent la Communes, 46 accidents ont été répertoriés en 2020 selon l'IWEPS, l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique. Ces chiffres sont ensuite détaillés (évolution temporelle, types de victimes, jours accidentogènes, localisation…).

Suite à cette partie informative, les AD de la FRW invitent les participants à faire part de leurs éventuelles questions. Les participants n'ont alors qu'une interrogation qui concerne l'inclusion des constats à l'amiable dans les statistiques de l'IWEPS.
L'Inspecteur de la Zone de Police *FLOWAL*, Samuel DETILLEUX ajoute que toutes les données recueillies par la ZP sont centralisées au Fédéral, source éventuelle d'information de l'IWEPS.

La parole à la ZP

M. DETILLEUX poursuit avec la présentation du service *Circulation* de la ZP, composé de trois personnes pour les entités de Florennes et Walcourt. Leurs actions sont menées sur base du Plan Zonal de Sécurité dont une partie est consacrée à la sécurité routière et vise à la diminution du nombre d'accidents avec lésions corporelles.

Trois causes principales d'accidents se dégagent :

- l'alcoolémie et les stupéfiants au volant ;
- l'utilisation du GSM au volant et l'usage de la ceinture de sécurité ;
- la vitesse inadaptée.

Afin de poursuivre ses objectifs de diminution du nombre de blessés suite à des accidents de la route, le service effectue :

1. des actions de prévention/éducation, notamment dans les écoles ou avec le conseil consultatif des ainés ;
2. des contrôles préventifs suivis d'analyses → sur base des doléances communales et d'interpellations citoyennes, et en fonction des possibilités techniques le permettant, un radar préventif est placé pour confirmer ou infirmer après analyse le ressenti de la population concernant la vitesse excessive à un endroit. Le sentiment de vitesse ne correspondant pas toujours à la vitesse réelle comme le démontre son exemple concernant la rue Toffette à Walcourt, rue limitée à 50km/h où les riverains se plaignaient de vitesses excessives. Suite à la mise en place d'un radar préventif, il en ressort que la vitesse moyenne alors enregistrée est de 21km/h et que la vitesse la plus élevée relevée de 58km/h.
3. Des mesures répressives (radars répressifs et contrôles routiers).

Monsieur DETILLEUX invite les participants à poser leurs questions.

- Un des participants demande la différence entre un radar préventif et un radar répressif. Il est expliqué qu'un radar préventif enregistre la vitesse sans flasher/verbaliser le véhicule alors qu'un radar répressif flashe et verbalise le véhicule.
- Une question aborde la « durée de vie » des radars (ou plutôt d'un contrôle, soit avant que les automobilistes avertissent de sa présence). Ceux-ci sont parfois signalés avant leur installation (via des automobilistes suivant le véhicule de la ZP), généralement les contrôles mobiles durent une heure.
  Face à cette réponse, il est demandé s'il y a une réflexion actuelle sur d'autres moyens permettant de réduire la vitesse. Ce à quoi M. DETILLEUX indique que les réflexions sont nombreuses et diverses.

Les participants notifient également des situations problématiques à différents endroits sur le territoire. Ces points noirs pourront être listés plus tard dans la soirée (voir ci-dessous).

La parole aux Conseillers en Mobilité

A l'issue de ce temps de parole, les conseillers en mobilité présentent des informations relatives :

- aux rôles des conseillers en mobilité : relais expert entre tous les acteurs concernés par la problématique de la mobilité (élus, citoyens, associations, services techniques, etc.)
- aux paramètres à considérer avant de modifier la limitation de vitesse sur une route : la géométrie de la route (pente, visibilité, etc.), la crédibilité (adaptation de la signalisation à la réalité), l'uniformité des limitations sur un même axe en fonction des contextes (agglomération, abords d'une école, etc.) et l'accidentologie
- aux dispositifs pouvant être mis en place pour ralentir la vitesse (coussins, plateaux, ralentisseurs, dévoiement, rétrécissement, ilot)
- aux procédures à réaliser avant de mettre un dispositif en place et avant la finalisation des travaux sur une voirie :
  1. objectiver la vitesse par la mise en place de radars préventifs
  2. analyse des résultats (ZP, tutelle *Mobilité* du SPW, services communaux)

3. concertation sur les mesures éventuelles à prendre
4. procédures administratives avant travaux : estimation des coûts (en faisant parfois appel à un auteur de projet (désigné par marché public), avaliser le projet (par la Commune mais aussi vérifier la légalité des travaux envisagés), inscrire le projet au budget communal, demande éventuelle de subsides, faire les plans, cahier de charges, permis, passage du projet au Conseil communal, procédures liées au marché public pour désigner un entrepreneur, avis de la tutelle (SPW)
5. réalisation des travaux
   ➔ Tous les travaux d'aménagement prennent du temps et coûtent de l'argent

- aux coûts de gestion des voiries communales : le territoire comporte un nombre important de km de voiries communales (387,9 km pour 18.424 habitants ; Charleroi : 621 km pour 204.000 habitants → proportionnellement, Walcourt a 7 fois moins de budget pour entretenir ses voiries que la Ville de Charleroi)

Les conseillers en mobilité concluent en précisant que la Commune est obligée de prioriser les travaux dans les moyens budgétaires disponibles.

A l'issue de cette présentation, quelques échanges ont lieu sur des problématiques recensées sur le territoire communal. Ces points noirs pourront être listés plus tard dans la soirée (voir ci-dessous).

Travail en sous-groupes

Les participants sont invités à rejoindre un sous-groupe de travail afin d'échanger sur les problématiques de sécurité routière sur le territoire communal. 5 sous-groupes ont été formés, sur base d'un découpage géographique (fonction des lieux de résidence des participants) :

1. Clermont, Castillon, Rognée, Fontenelle, Mertenne et Pry ;
2. Thy-Château et Berzée ;
3. Tarcienne et Somzée ;
4. Yves-Gomezée, Fraire, Chastrès et Laneffe ;
5. Gourdinne, Walcourt et Vogenée.

Afin de s'assurer de la bonne compréhension des consignes, de la pertinence des situations problématiques relevées ainsi que de la faisabilité des pistes de solutions (qui seront analysées par les techniciens), les Inspecteurs de la ZP, les conseillers en mobilité de la Ville et les AD de la FRW se rendent au sein des sous-groupes durant tout le temps d'échange et de remplissage des tableaux préparés pour le listing des points noirs.

Le compte-rendu ci-après résume les résultats de ces échanges dans chacun des sous-groupes.

Sous-groupe n°1 – Villages : Clermont, Castillon, Rognée, Fontenelle, Mertenne et Pry

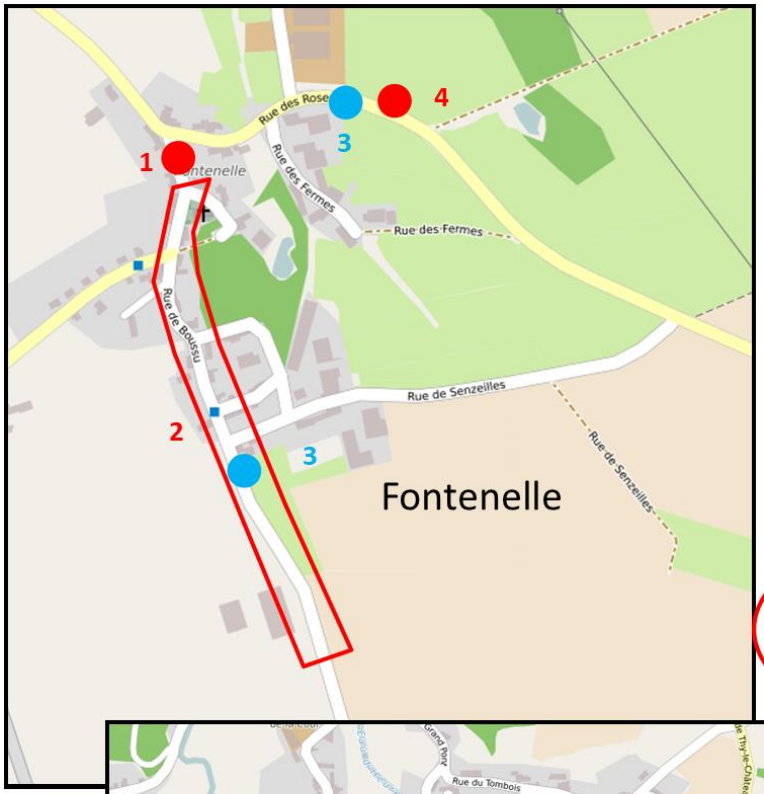

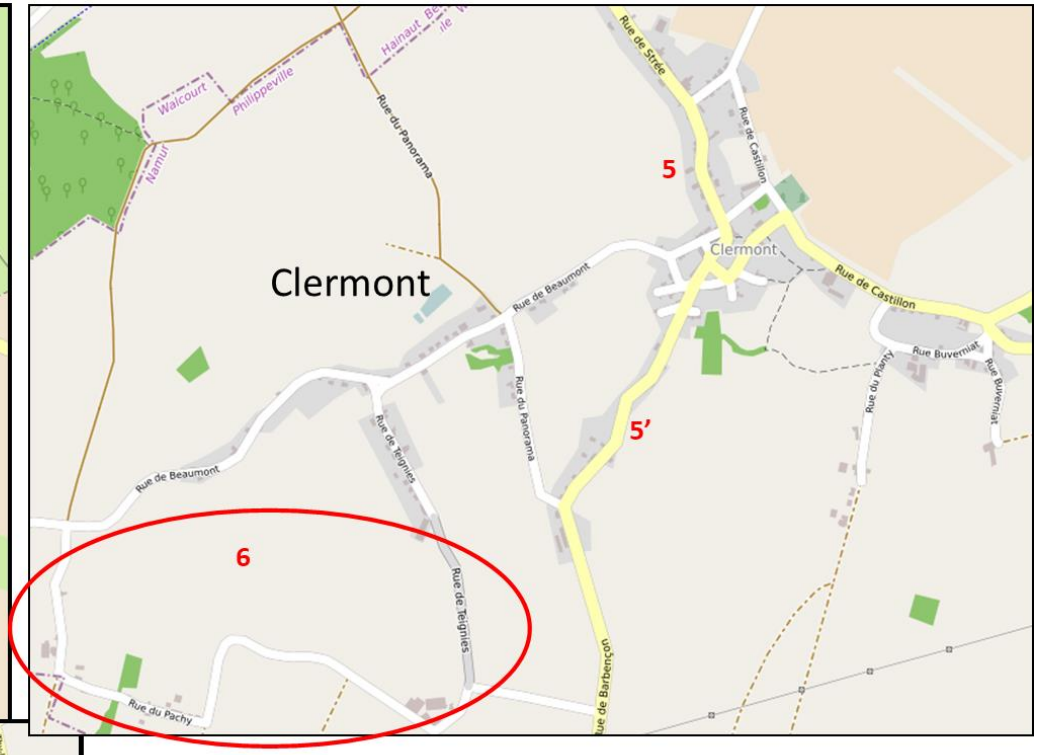

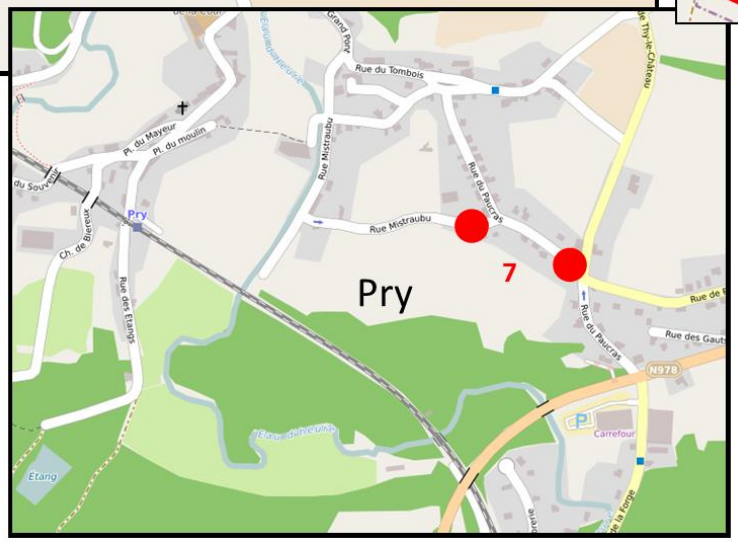

N°	Localisation	Situation problématique	Objectif à atteindre	Proposition(s) de solution
1	Miroir au croisement rue de Boussu et rue des Roses	Un miroir existe mais il en faudrait un 2ème pour voir les véhicules qui arrivent de Walcourt	Sécurité et visibilité au carrefour	Installer un miroir supplémentaire
2	Rue de Boussu et rue des Roses	Sécurité des usagers faibles	Sécurité	Création de trottoirs
3	Entrée du village venant de Walcourt et venant de Boussu	Plusieurs accidents dont délit de fuite ont eu lieu dans la descente après la ferme Pollet	Sécurité	Casse-vitesse
4	Rue des Roses	Sécurité entre les véhicules agricoles et les autres usagers de la route	Sécurité face aux engins agricoles	Mettre un panneau : convoi agricole
5 et 5’	Rue de Strée et rue de Barbençon	Sécurité (vitesse excessive et important trafic)	Ralentir la circulation et la dévier en décourageant les gens de passer par ces routes	Disposer des radars fixes à la place de la chicane à l’entrée du village en venant de Strée, et à la sortie rue de Barbençon vers la Grand Route Beaumont-Philippeville (N40)
6	Rue du Pachy	Vitesse excessive car la route à cet endroit n’est pas très large (4m) et cette zone est située hors agglomération (donc la vitesse autorisée y est de 90 km/h)	Diminuer la vitesse	Supprimer les panneaux hors agglomération pour que cette zone reste dans la limitation de vitesse 50 km/h et non 90 km/h
7	Rue Mistraubu	Priorité		Inverser la priorité au croisement de la rue du Paucras

Les 3 priorités de ce sous-groupe sont :

1. le point noir n°3
2. le point noir n°7
3. le point noir n°5

Sous-groupe n°2 – Villages : Thy-Château et Berzée

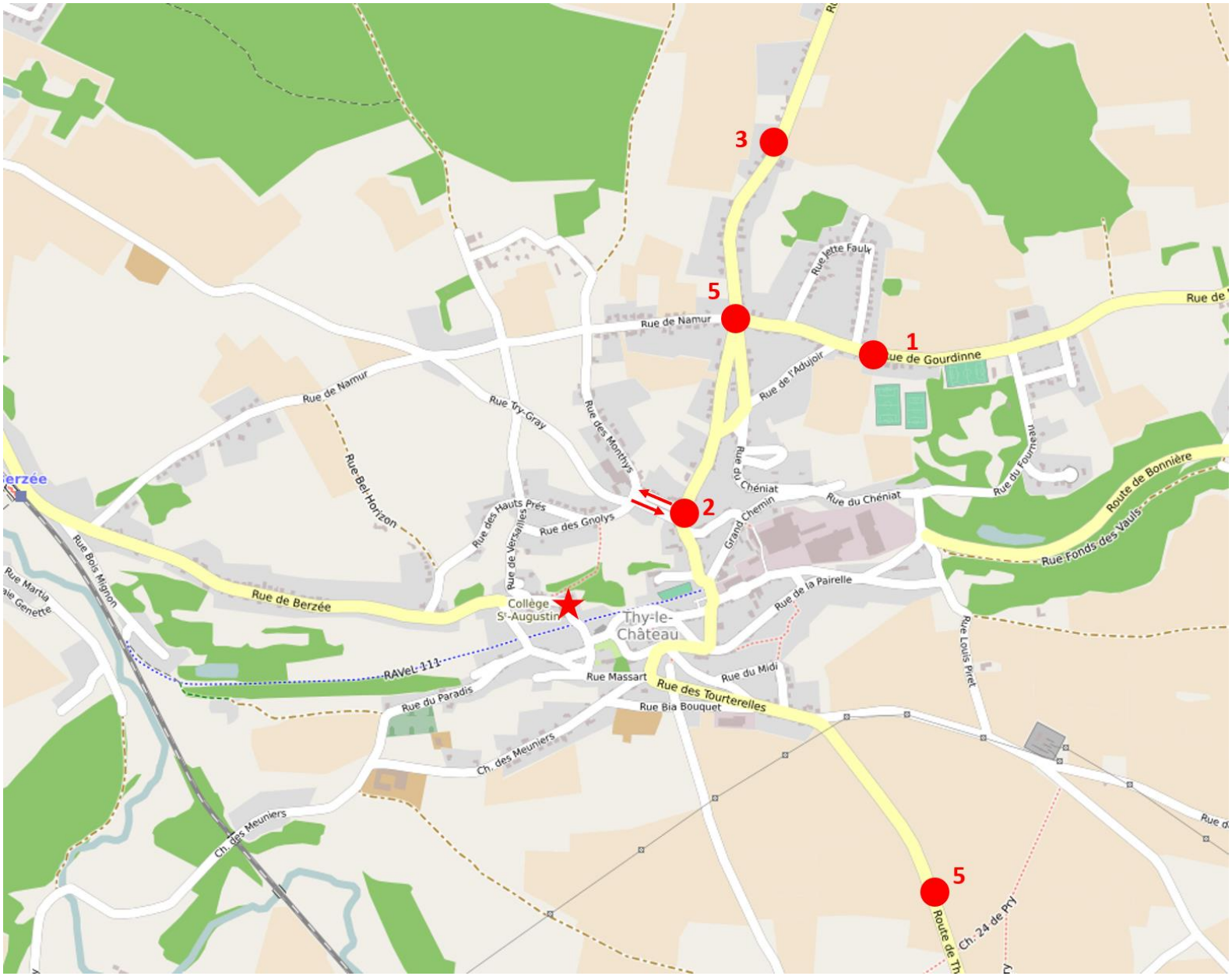

N°	Localisation	Situation problématique	Objectif à atteindre	Proposition(s) de solution
1	Rue de Gourdinne	Vitesse excessive Etat de la route Absence de trottoirs		Désengorger le trafic
2	Rue de Monthys (descente au niveau de la Chapelle Saint-Pierre)	Nombre de priorités de droite non respectées Manque de trottoirs Vitesse excessive Densité de voitures		Créer un sens unique rue des Monthys à gauche après la chapelle (attention à l'aménagement des futurs logements (+- 64))
3	Rue de Nalinnes	Densité de trafic Priorité de droite Pas de zone mobilité faible		Désengorger la N5
4	Agglomération de Thy-le-Château et Berzée	Vitesse excessive Trottoirs Densité de population Densité de circulation		• Réduite l'espace pour les voitures • Dégager de l'espace pour la mobilité douce (trottoirs, pistes cyclables) • 30 km/h dans tout le centre d'une agglomération
5	Route entre Rognée-Berzée ou Thy-Pry	Pas de place pour les modes doux (vélos, piétons, joggeur, citoyens allant à pied faire leurs courses)		Marquage mobilité douce

➔ Objectif général à atteindre : les enfants doivent pouvoir aller à l'école à pied en toute sécurité

Les 3 priorités de ce sous-groupe sont :

1. le point noir n°2
2. le point noir n°3
3. le point noir n°4

Pour la zone considérée par ce sous-groupe n°2, un citoyen ne pouvant être présent à la réunion avait demandé que soit acté les soucis dans la zone 30 de la rue de la Thyria. Un dispositif ralentisseur serait bienvenu selon cette personne.

Sous-groupe n°3 – Villages : Tarcienne et Somzée

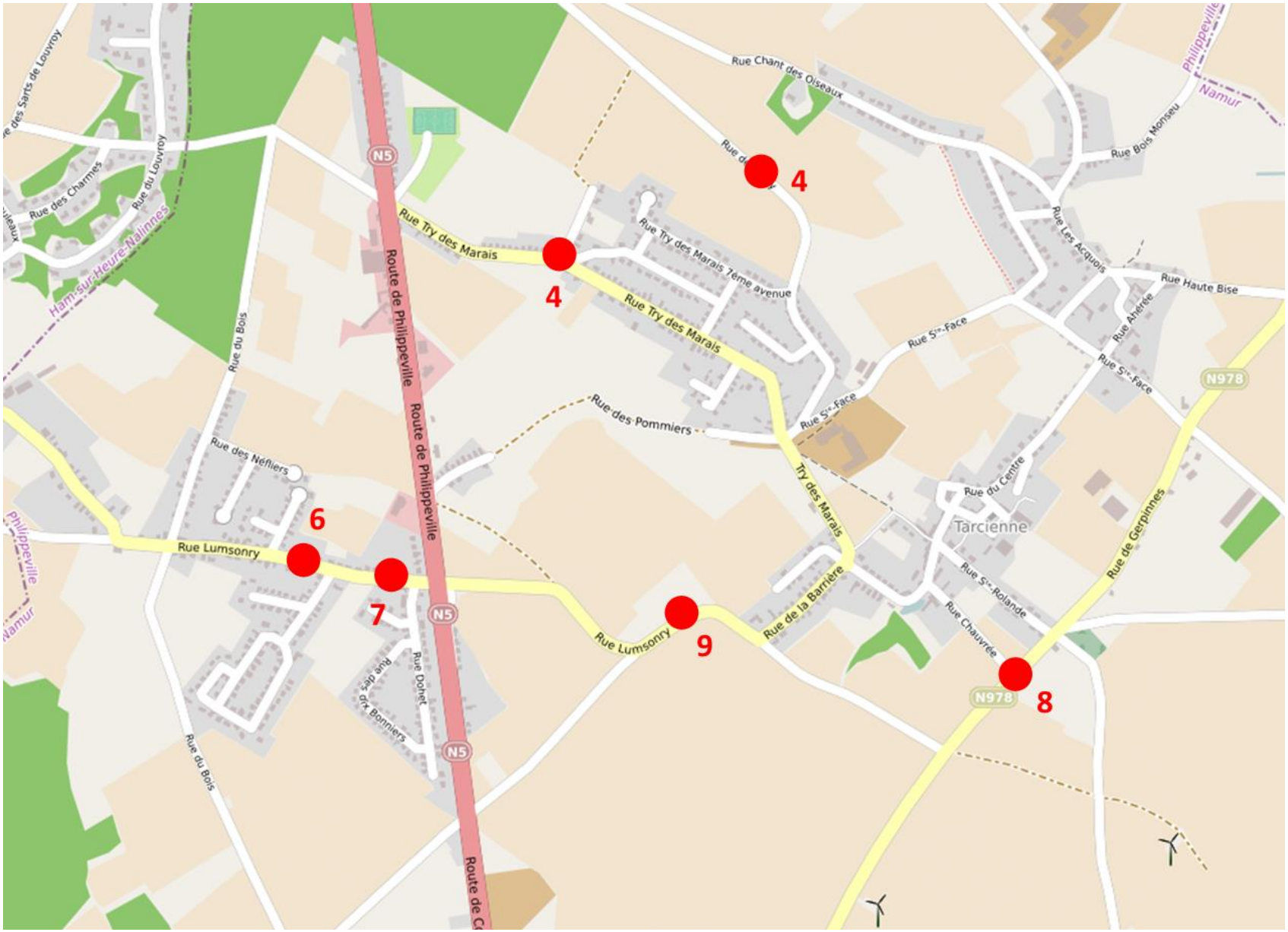
4
4
6
7
9
8
Rue Chant des Oiseaux
Rue Bois Monseu
Rue Try des Marais
Rue Try des Marais 7eme avenue
Rue Try des Marais
Rue Les Acquois
Rue Haute Bise
Rue Ahérée
Rue St-Face
Rue St-Face
Rue St-Face
Rue des Pommiers
Rue des Nêfliers
Rue du Bois
Rue du Bois
Rue Lumsonry
Rue Lumsonry
Route de Philippeville
Route de Philippeville
Route de C
N5
N5
N5
N978
N978
Try des Marais
Rue du Centre
Tarcienne
Rue de la Barrière
Rue St-Rolande
Rue Chauvrée
Rue de Gerpinnes
Rue Dohet
Rue des Bonniers
Rue des Charmes
Rue du Louvroy
Ham-sur-Heure-Nalinnes
Philippeville
Namur
Philippeville
Namur

N°	Localisation	Situation problématique	Objectif à atteindre	Proposition(s) de solution
1	Somzée-centre	Non-respect du passage piéton devant l'école et de la zone 30	Contrôler le respect des priorités	
2	Liaison Somzée-Laneffe	• Vitesse excessive • Non-respect des priorités de droite • Stationnement sur la piste cyclable • Signalisation incohérente	Faire respecter le code de la route Rendre la signalisation cohérente	• Signalisation trop en hauteur • Placer des signaux B19-B21 au lieu des D1
3	Carrefour Grand-Rue N978-rue de Tarcienne	Non-respect du STOP	Faire respecter le code de la route Rendre la signalisation cohérente	Contrôler
4	Rue de Sausy et Try des Marais	Vitesse excessive		
5	N978 dans son ensemble	Non-respect des STOP		Contrôler
6	Rue Lumsonry	• 4 priorités de droite non respectées (rue Mohet, 2ème avenue, 1ère Avenue, rue du Bois) • Ligne droite dans la rue : vitesse excessive • Passage excessif de camions	Réduite la vitesse et limiter le passage des camions dont le tonnage est trop important	
7	Rue Lumsonry	Absence totale de trottoirs ou de possibilité de marcher en sécurité (notamment pour rejoindre l'arrêt de bus ou revenir)	Sécuriser les piétons	Prévoir des accotements (ou trottoirs) praticables pour les piétons
8	Croisement de la rue de Gerpinnes avec la rue Chauvrée	Panneau de signalisation réduit la visibilité du conducteur venant de Tarcienne et voulant aller en direction de Gerpinnes	Améliorer la visibilité	Déplacer le panneau de quelques mètres
9	Rue de Lumsonry vers le village	Dans la courbe avant la rue de la Barrière, dès qu'il pleut fort, la chaussée est couverte d'eau	Eviter l'accumulation d'eau	Améliorer l'égouttage

Les 3 priorités de ce sous-groupe sont :

4. le point noir n°2
5. le point noir n°6
6. le point noir n°7

Sous-groupe n°4 – Villages : Yves-Gomezée, Fraire, Chastrès et Laneffe

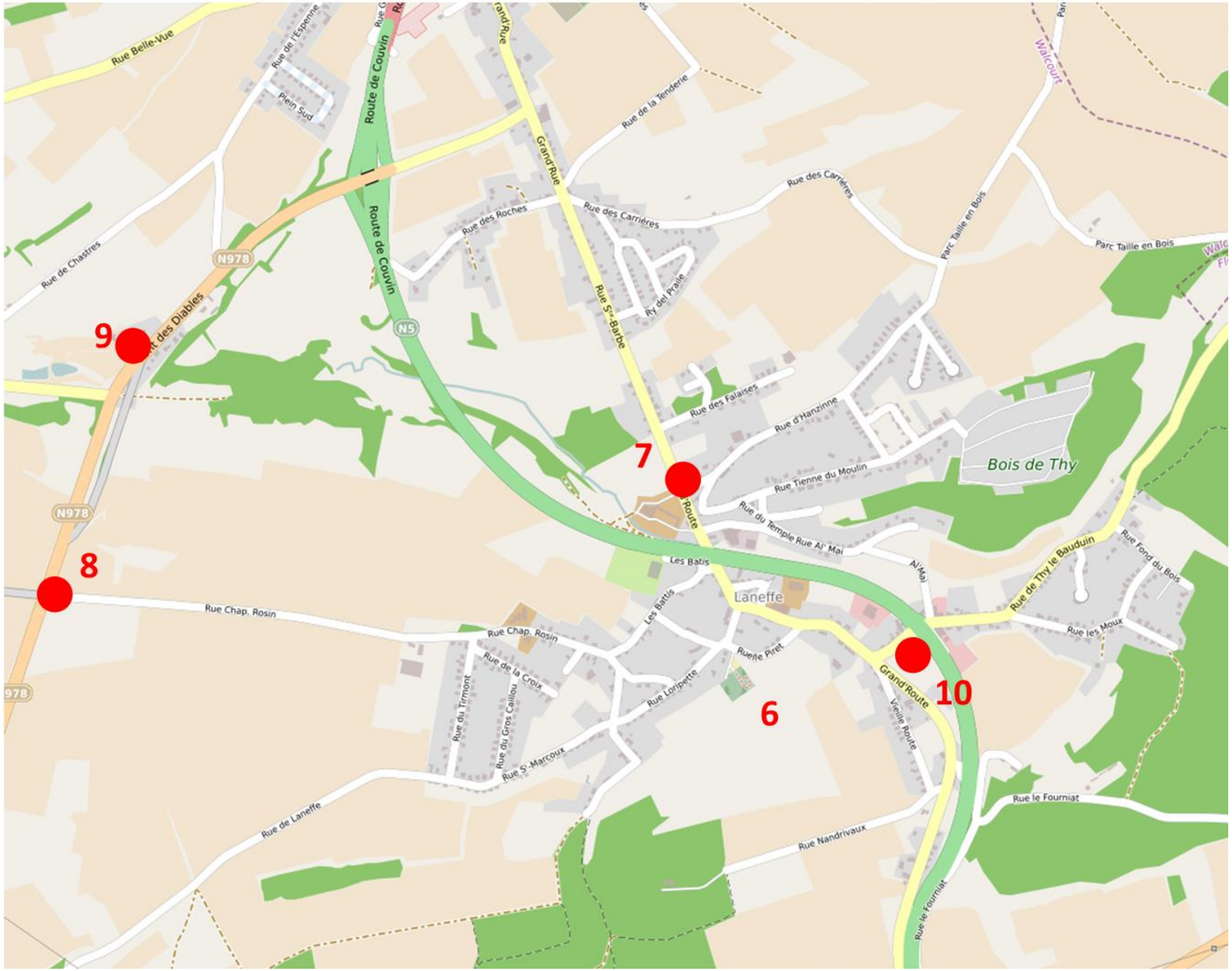
9
8
7
6
10
Rue Belle-Vue
Rue de l'Espenne
Prein Sud
Route de Couvin
Grand'Rue
Rue de la Tenderie
Rue des Carrières
Rue des Roches
Rue des Carrières
Parc Taille en Bois
Parc Taille en Bois
Walcourt
Rue de Chastres
N978
N5
Rue St-Barbe
Ry del Pralle
Rue des Falaises
Rue d'Hanzinne
Bois de Thy
Rue Tienne du Moulin
Rue du Temple
Rue Al' Mai
Al'Maj
Les Batis
Laneffe
Rue de Thy le Bauduin
Rue Fond du Bois
Rue les Moux
Rue Chap. Rosin
Rue Chap. Rosin
Rue de la Croix
Rue Loripette
Rue le Piret
Grand'Route
Vieille Route
Rue du Tirmont
Rue du Gros Caillou
Rue St-Marcoux
Rue de Laneffe
Rue Nandrivaux
Rue le Fourniat
Rue le Fourniat

N°	Localisation	Situation problématique	Objectif à atteindre	Proposition(s) de solution
1	Rue du Four, Chastrès	Bas de la rue : parking intempestif jusqu'aux nouveaux appartements		
2	Rue Saint-Roch, Chastrès	Incivilité lors de la pose et dépose des enfants (certains se garent devant des garages, sur la route, dans les carrefours)		
3	Rue du Four, Chastrès	Vitesse toujours excessive malgré les nouveaux aménagements		
4	Rue Saint Donat, Chastrès	Insécurité aux abords du Colruyt	Diminuer le sentiment d'insécurité Rendre la rue aux piétons	Aménager les espaces pour assurer la sécurité du piéton : • Mettre un passage piéton entre le home et chez Mr Davister • Aménager des trottoirs (dans le centre du village, jusqu'à la route des Barrages) • Créer des passages piétons dans le village
5	Entrées du village de Chastrès, route des Barrages	Dangerosité des entrées	Diminuer le nombre d'accidents	Créer un tourne-à-gauche
6	Laneffe, tout le village	Priorités de droite non respectées		Maintenir les priorités de droite et mener des campagnes de sensibilisation, marquage au sol car les gens ont été habitués à une route prioritaire
7	Carrefour Grand Route et rue d'Hanzinne, Laneffe	Priorités non respectées	Faire respecter les priorités de circulation	
8	Carrefour Route des Barrages et rue Chapelle Rosine (Laneffe)	Tourne-à-gauche dangereux vers Walcourt en venant de la rue Chapelle Rosine		Créer un tourne-à-gauche
9	Route des Barrages, pompe à essence Lurquin	Dangerosité lors de l'accès et départ de la pompe à essence		Créer un tourne-à-gauche

10	Spar de Laneffe	Problème de sécurité et d'accès au Spar et environs		• Créer des accès piétons aux abords, passages cloutés • Créer un tourne-à-gauche sur la Grand Route • Accentuer la priorité de droite en descendant la Grand Route vers Laneffe (centre) par un marquage au sol
11	Centre de Fraire	Beaucoup de charroi dans le centre de Fraire		• Voir le plan de mobilité douce (ancien PCDR)

Les 3 priorités de ce sous-groupe sont :

1. le point noir n°11
2. le point noir n°10
3. le point noir n°4

Pour la zone considérée par ce sous-groupe n°4, une citoyenne ne pouvant être présente à la réunion avait demandé que soit acté les difficultés rencontrées au carrefour de la bretelle de sortie de la N5 en venant de Couvin et la N932 (pont de Fraire). Selon cette personne, la visibilité y est insuffisante au stop *en regardant à gauche (vers Chastrès), aussi bien en voiture que dans un véhicule plus haut (tracteur, camion).*

Sous-groupe n°5 – Villages : Gourdinne, Walcourt et Vogenée

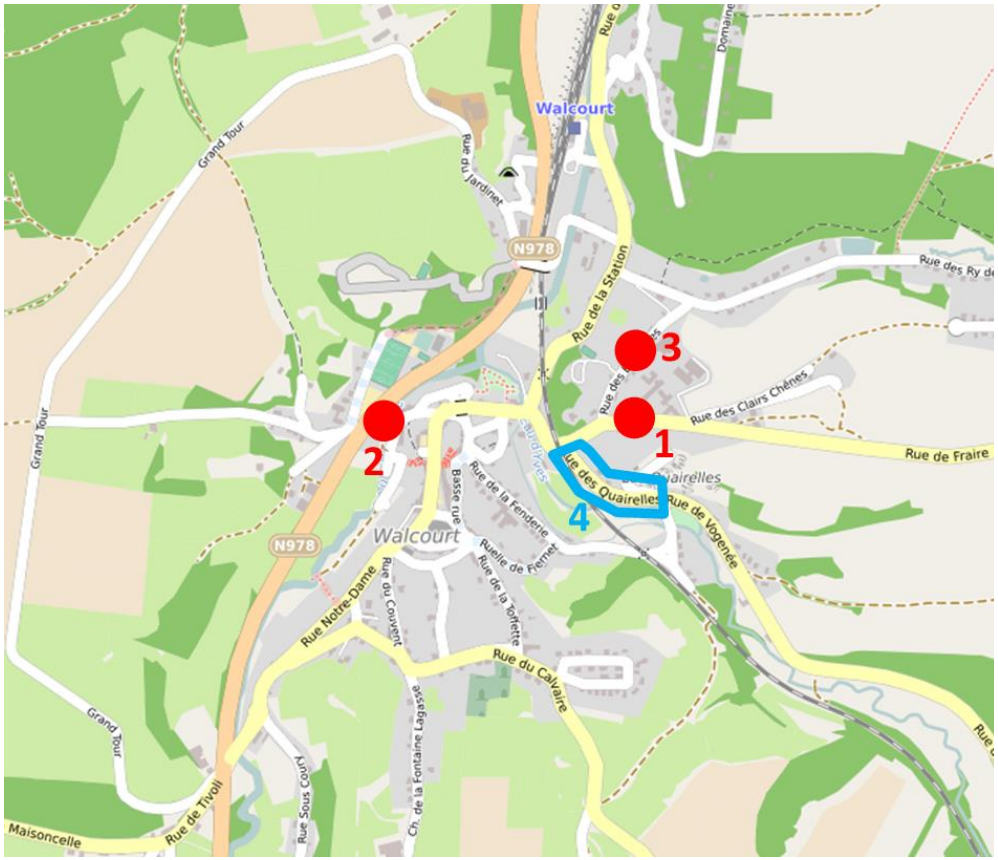

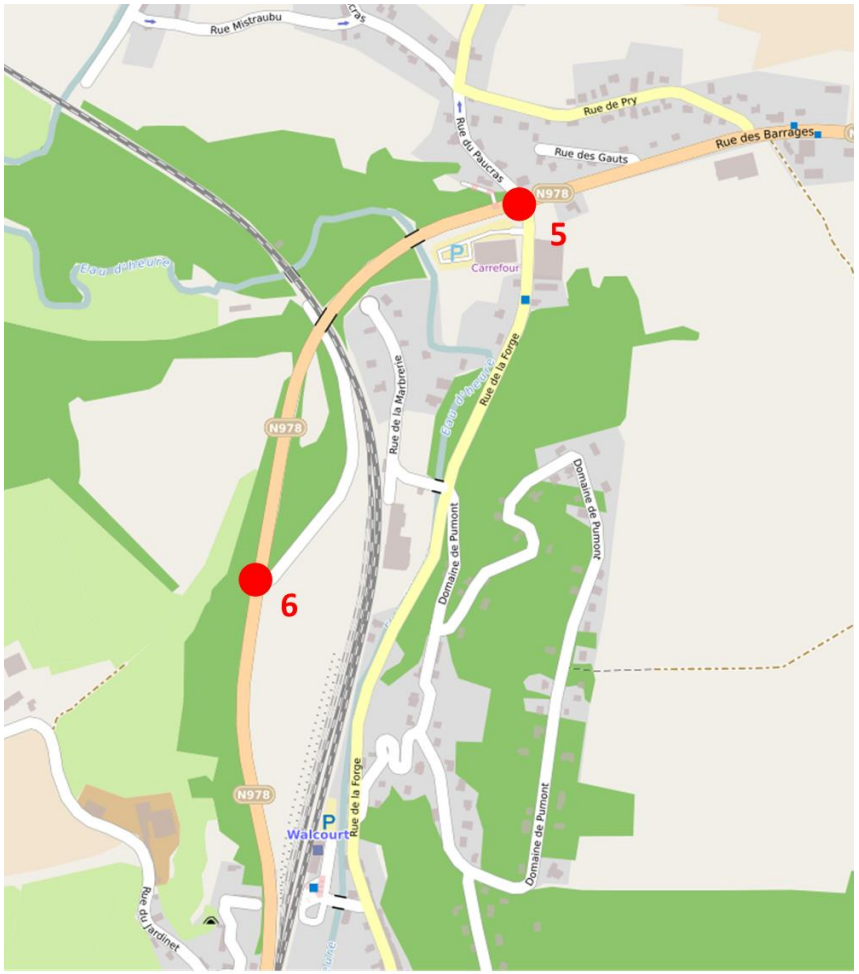

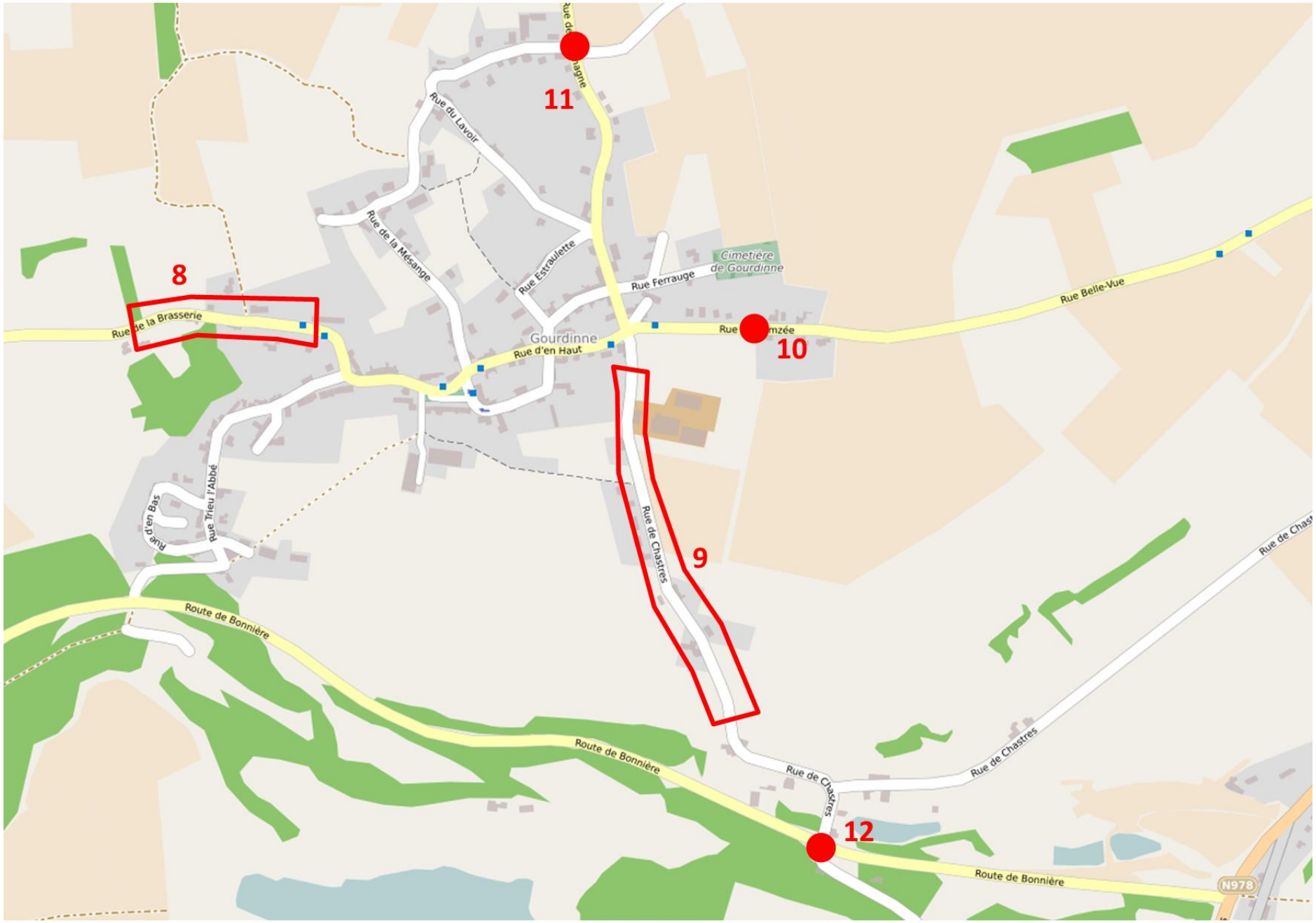
11
8
10
9
12
Rue du Lavoir
Rue de la Mésange
Rue Estraulette
Rue Ferrauge
Cimetière de Gourdinne
Rue Belle-Vue
Rue de la Brasserie
Gourdinne
Rue d'en Haut
Rue Trieu l'Abbé
Rue d'en Bas
Rue de Chastres
Route de Bonnière
N978

N°	Localisation	Situation problématique	Objectif à atteindre	Proposition(s) de solution
1	Rue de Fraire-rue Saint-Pierre, Walcourt	Absence de trottoirs Vitesse excessive venant de Fraire	Avoir au moins 1 trottoir	Aménagement d'un trottoir
2	Route des Barrages (carrefour rue de la Tannerie et rue de Lennery) → feu clignotant	Non-respect du feu par les automobilistes ou les piétons Vitesse excessive		Mettre un feu fixe
3	Rue des Bergeries	Véhicules garés sur les trottoirs (école)		Aménagement de la voirie
4	Rue des Quairelles	Vitesse excessive ; pas de trottoirs	Réduire la vitesse Sécuriser les riverains	• Mettre à sens unique avec circulation vers Vogenée • Stationnement alterné • Chicane
5	Carrefour Mr Bricolage, rue des Barrages, rue de la Forge, rue du Paucras	Carrefour accidentogène Pas de passages piétons Vitesse excessive	Sécurité des riverains et piétons	Mettre un passage piéton
6	Carrefour parc à containers	• Venant de Chastrès : accès dangereux à la rue • Quittant le parc à containers : point dangereux car vitesse différente	Réduire la vitesse	Mettre à 70 km/h
7	Vogenée (en général)	Pas de trottoirs Trop de passage de camions		Interdire aux camions l'accès au village
8	Rue de la Brasserie-Gourdinne	Vitesse excessive venant de Thy-le-Château	Réduire la vitesse	Aménager la voirie pour réduire la vitesse
9	Rue de Chastrès – Gourdinne	Vitesse excessive dans les deux sens	Réduire la vitesse	Aménager la voirie pour réduire la vitesse
10	Rue de Somzée – Gourdinne	Vitesse excessive en provenance de Somzée	Réduire la vitesse	Aménager la voirie pour réduire la vitesse
11	Rue de Coumagne (carrefour avec la rue du lavoir)	Priorité de droite non respectée Vitesse excessive en provenance de Nalinnes		
12	Carrefour Route de Bonnière et rue de Chatsrès	Non-respect de la priorité de droite		

Les 3 priorités de ce sous-groupe sont :

1. le point noir n°5
2. le point noir n°6
3. le point noir n°1

Clôture du GT

Les participants ayant pu faire part des points noirs en matière de sécurité routière, la réunion se termine. Cette contribution citoyenne alimentera les futures réflexions de la ZP et des conseillers en mobilité (réunions de travail trimestrielles notamment).

Mme l'Echevine remercie les personnes présentes au fur et à mesure de leur départ tandis que les AD de la FRW ne manquent pas de rappeler le calendrier des futurs GT.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Anne MAITRE – Xavier PAULY – Amandine SENTE
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Anne MAITRE - Xavier PAULY - Amandine SENTE
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
a.maitre@frw.be ou x.pauly@frw.be ou a.sente@frw.be